

Recherche avec photo de la Croix-Rouge

La Croix-Rouge finlandaise prend part à la campagne Trace the Face entamée par le Comité international de la Croix-Rouge. Les catastrophes et les situations de crise peuvent séparer les membres d'une même famille pendant des années. Les associations nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge aident les personnes à retrouver les membres disparus de leur famille grâce à la campagne Trace the Face à travers toute l'Europe.

Près de 30 associations nationales de la Croix-Rouge publient chaque mois un poster des membres disparus de la famille recherchés par leurs proches disparus. L'objectif est que la personne disparue elle-même, ou une personne qui reconnaît la personne sur la photo se mette en contact avec la Croix-Rouge. La Croix-Rouge finlandaise distribue les posters dans les centres d'accueil, entre autres. Outre le poster, sur les pages Web de recherche avec photo de la Croix-Rouge, www.tracetheface.org, se trouvent les photos des personnes qui recherchent leurs proches. Des informations complémentaires sur la campagne figurent également sur le site. Il est recommandé de visiter régulièrement le site car de nouvelles photos sont publiées chaque jour. Le lien vous dirige vers une vidéo qui présente des activités de la campagne Trace the Face. La vidéo et le site ont été traduits dans les langues suivantes : anglais, français, arabe, farsi.

Plus de 4 000 personnes ont publié leur photo [sur les pages Web www.tracetheface.org](http://www.tracetheface.org). En moyenne, chaque semaine, une famille retrouve un membre de sa famille à l'aide de la recherche avec photo. Plus les gens sont au courant de la campagne, se rendent sur le site en ligne et y publient des photos, plus il est facile de retrouver des membres disparus de la famille.

La recherche de personnes avec photo complète les demandes de renseignement sur la personne de la Croix-Rouge finlandaise. Avant la publication de la photo, il faut commencer par une demande de renseignements sur les membres disparus de la famille.

Que dois-je savoir, si je veux que ma photo soit publiée sur le site Web ou sur un poster de la Croix-Rouge ?

Publication de la photo sur le site Web de la Croix-Rouge

www.tracetheface.org

- Avant de publier une photo, vous devez commencer par la demande de renseignement sur la personne de la Croix-Rouge en remplissant le formulaire de renseignement sur la personne.
- Vous devez avoir 15 ans révolus.
- Lorsque votre photo est publiée sur les pages Web de la Croix-Rouge, ceci améliore vos chances de retrouver un membre disparu de votre famille.
- Seuls la photo et votre lien familial avec la personne recherchée sont publiés, les autres données vous concernant (entre autres, votre nom et vos coordonnées) restent secrets.
- Si vous voulez publier une photo, vous devez donner votre autorisation pour le traitement de vos données sur un formulaire distinct.
- Si quelqu'un vous identifie à partir de votre photo et veut se mettre en contact avec vous, elle prendra contact avec la Croix-Rouge en ligne à l'aide du formulaire prévu à cet effet. Nous vous transmettrons les données recueillies. La personne qui vous identifiera ne pourra pas savoir dans quel

pays vous séjournez, et elle ne pourra pas lire votre nom ou vos coordonnées sur les pages Web.

- Vous pouvez au besoin demander de supprimer vos coordonnées et votre photo des bases de donnée de la Croix-Rouge.
- Nous nous engageons à protéger vos libertés et droits fondamentaux, en particulier, en ce qui concerne la protection de vos données personnelles, la confidentialité et la protection des données.

Publication de la photo sur le poster :

- Avant de publier une photo, vous devez commencer par la demande de renseignement sur la personne de la Croix-Rouge en remplissant le formulaire de renseignement sur la personne.
- Vous devez avoir 15 ans révolus.
- Lorsque votre photo est publiée sur un poster de la Croix-Rouge dans les différents pays d'Europe, ceci améliore vos chances de retrouver un membre disparu de votre famille.
- Seuls votre photo et votre lien familial avec la personne recherchée sont publiés, les autres données vous concernant (entre, autres, votre nom et vos coordonnées) restent secrets.
- Si vous voulez publier une photo, vous devez donner votre autorisation pour le traitement de vos données sur un formulaire distinct.
- Lorsque votre photo est publiée sur un poster, le poster sera affiché pendant au moins un mois dans des lieux publics de plusieurs pays européens.
- Si quelqu'un vous identifie à partir de votre photo et veut se mettre en contact avec vous, elle prendra contact avec la Croix-Rouge en ligne à l'aide du formulaire prévu à cet effet. Nous vous transmettrons les données recueillies. La personne qui vous identifiera ne pourra pas savoir dans quel pays vous séjournez, et elle ne pourra pas lire votre nom ou vos coordonnées sur les pages Web.
- Le poster peut contenir seize photos. Vous devrez peut-être attendre avant que votre photo soit publiée.
- Lorsque la période de publication est terminée, votre photo peut rester visible sur nos pages si vous le souhaitez.

Que dois-je faire si je veux que ma photo soit publiée ?

1. Remplissez le formulaire de renseignement sur la personne.
www.punainenristi.fi/henkilotiedustelu
2. Remplissez le formulaire de consentement pour la recherche avec photo.
3. Prenez une photo de vous-même conformément aux consignes fournies séparément.
4. Envoyez la photo et les formulaires remplis par courriel à l'adresse tracing@redcross.fi ou par courrier postal à l'adresse : SPR
henkilötiedustelut, PL 168,
00141 Helsinki.
5. Nous vous communiquerons à l'adresse que vous avez donnée la date à laquelle votre photo sera publiée.

Comment obtenir davantage d'informations sur la campagne ? Vous avez des questions ?

Veillez contacter la Croix-Rouge par courriel tracing@redcross.fi ou appeler le numéro 020 701 2000

1. Format

Sens : vertical

Rapport : 3/4

par exemple : 480 x 640 pixels

1200 x 1600 pixels

Format : JPEG

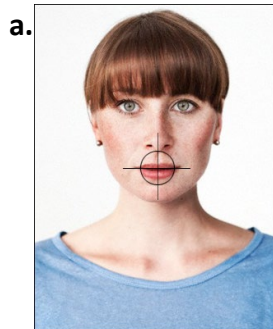
Par exemple : PICT00231.jpg



2. Ciblage

a. La photo devrait être centrée sur la bouche ...

b. ... notez qu'il faut laisser un espace suffisant pour la bulle



3. Contexte

a. L'arrière-plan doit être le plus net et neutre possible. L'idéal serait un mur blanc.

b. Pas d'arrière-plan sombre



4. Expression

a. Expression neutre..

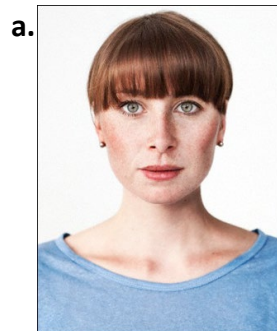
b. Pas de sourire ou d'autre expression du visage



5. Orientation du regard

a. Direction du regard vers l'avant (visage et corps)

b. Pas de profil



Formulaire de consentement « Recherche avec photo de la Croix-Rouge »

Remplir en caractères latins !

Numéro de référence de la demande de renseignement sur la personne de la Croix-Rouge :

Nom complet de la personne qui recherche :

Genre de la personne qui recherche :

Date de naissance de la personne qui recherche :

Nationalité de la personne qui recherche :

Adresse de la personne qui recherche :

E-mail de la personne qui recherche :

N° de téléphone de la personne qui recherche :

Je recherche (lien de parenté / la personne que je recherche est ma/mon...) :

Consentement pour l'utilisation de la photo

On m'a parlé de la possibilité de rechercher une personne disparue à l'aide de ma photo. Je donne mon autorisation pour qu'on prenne une photo numérique de moi qui sera envoyée au Comité international de la Croix-Rouge pour l'objectif visé ici. Je souhaite utiliser les moyens suivants pour rechercher la personne disparue (mettre une *croix (X) aux points pertinents*) :

Recherche à l'aide des pages Internet

Je donne mon autorisation pour que le Comité international de la Croix-Rouge publie ma photo sur ses pages Internet <http://familylinks.icrc.org/europe> pour retrouver la personne disparue. Je comprends bien qu'après la publication, ma photo et les données liées à la recherche de la personne seront disponibles pour tous. Les utilisateurs des pages Internet peuvent limiter le nombre de photos en sélectionnant certains critères comme l'âge, le genre ou l'origine. Les personnes tierces n'ont pas la possibilité de télécharger ou d'utiliser ma photo d'une autre manière. Ceci est empêché par des moyens techniques. Il est toutefois possible que les personnes tierces puissent prendre possession de ma photo en faisant, par exemple, une capture d'écran. Si ma photo est utilisée sans autorisation, elle est munie d'un filigrane et il est ainsi possible de retracer son origine.

Oui Non

Tourner la page ->

Recherche à l'aide de posters et de dépliants imprimés

Je donne mon autorisation pour que mes photos soient utilisées sur un poster, un dépliant, dans les communautés ciblées et dans différents lieux publics. Le service de renseignement sur la personne de la Croix-Rouge/ du Croissant-Rouge qui prennent part à la recherche de la personne, décide de la publication de la photo. Je suis conscient(e) du fait que je ne peux pas exiger que ma photo soit publiée sur un poster ou un dépliant.

Oui Non

Utilisation des médias

Je donne mon consentement pour que ma photo soit utilisée dans les médias (journaux, livres, dépliants etc.) pour rechercher une personne disparue :

Oui Non

Les retraits de consentement peuvent être adressés par écrit au service de recherche de renseignement sur les personnes de la Croix-Rouge, à l'adresse SPR Henkilötiedustelut, PL 168, 00141 Helsinki

Si vous voulez annuler votre consentement, le service de recherche de renseignement sur les personnes de la Croix-Rouge enlèvera la photo, et les données qui sont publiées sur les pages Internet dans les plus brefs délais. Si au moment de retirer votre consentement, la photo a déjà eu le temps d'être publiée sur un poster et/ou un dépliant, il sera impossible d'annuler l'utilisation de la photo.

J'ai obtenu une copie de ce formulaire de consentement

Lieu, date

Signature de la personne qui fait la demande

Si la personne qui fait la demande est mineure (15-17 ans), nous demanderons outre la signature de la personne qui demande, aussi le nom, la signature et les coordonnées de son représentant.

Nom et signature du représentant

Coordonnées du représentant